



COMMUNIQUE DE PRESSE :

PRESENTATION DES RESULTATS 2025 DU FONDS DE RESERVE POUR LES RETRAITES

Paris, le 20 mars 2026

Dans un environnement économique et financier marqué par des incertitudes persistantes, le Fonds de Réserve pour les Retraites (FRR) enregistre une performance solide et poursuit sa mission de création de valeur au service des finances publiques et du long terme.

Le Conseil de surveillance du FRR a approuvé ses comptes pour l'exercice 2025 lors de la séance de mars 2026. Celui-ci s'est soldé par une progression de 9,06% de la valeur du portefeuille portée par une contribution des actions et actifs de risque intermédiaire à hauteur de 8,77 % et des actifs de couverture pour 0,40 %. Après son 15^{ème} versement à la CADES, le FRR a désormais restitué 3,6 Md€ de plus que les fonds dont il a été doté et son actif net s'établit à 20,7 Md€ fin 2025 après 20,4 Md fin 2024 en progression de 315 M€ soit une hausse de près de 1,8 Md€ retraitée des décaissements.

Le portefeuille a bénéficié d'une croissance mondiale résiliente et de la décrue de l'inflation qui s'est poursuivie en 2025.

Malgré le choc de droits de douanes à l'origine d'un épisode de forte volatilité au printemps 2025, l'incertitude générée par la politique économique de l'administration américaine et les tensions géopolitiques persistantes (Ukraine, Moyen-Orient), l'économie mondiale n'a que modérément ralenti en 2025 tandis que la modération de l'inflation a permis aux banques centrales des économies avancées d'assouplir leur politique monétaire. Ce contexte très favorable pour les actions non couvertes et actifs de risque intermédiaire a vu ceux-ci progresser de 12,9 %, tandis que les actifs de couvertures enregistraient une performance de 1,9 %. En cumulé depuis 2010, les actions et actifs de risque intermédiaire du FRR ont enregistré une progression de 163,1 % contre 27,6 % pour les actifs de couverture.

Les actions et actifs de risque intermédiaire au cœur de la création de valeur du FRR

L'allocation stratégique adoptée en juin 2025 en relation avec l'horizon de gestion au-delà de 2033 et l'amélioration de la situation patrimoniale du FRR avait porté le poids des actions à 50 % dont 46 % non couvertes par des stratégies optionnelles, en augmentation de 4,5 points par rapport à 2024 et compensée principalement par une baisse du poids des actifs de couverture. Les évolutions du portefeuille en 2025 s'inscrivent dans une tendance initiée en 2023 avec une augmentation progressive de 13,5 points du poids des actions non couvertes sur les 2 dernières années (de juin 2023 à juin 2025). Cette augmentation vise à accroître l'actif médian projeté à long terme sans hausse notable du risque à long terme par rapport à l'allocation précédente.

Sur les deux dernières années, les décisions d'augmenter le poids des actions ont ainsi permis de dégager 0,9% de performance annualisée supplémentaire.

La performance 2025 s'inscrit dans la démarche responsable du FRR basée sur sa stratégie quinquennale.

Un ancrage renforcé dans les PME et ETI françaises

En 2025, le FRR a renforcé son soutien aux petites et moyennes entreprises en redéployant 100 M€ vers les mandats d'actions de petites capitalisations françaises cotées, dont la valorisation est fortement dégradée depuis 2018 alors que cette catégorie d'actions présente des fondamentaux de bon niveau.

Il a également lancé 2 appels d'offres de gestion de fonds dédiés d'actifs non cotés investis en PME et ETI essentiellement françaises pour un total de 1,1Md€ (500M€ en fonds de capital investissement et 600M€ en dettes unitranche) afin de soutenir leur croissance et leur développement.

Enfin le FRR a décidé en 2025 d'engager de premiers investissements dans des actifs titrisés européens de notation élevée. Cette décision s'est inscrite dans une double démarche : tirer parti du rendement additionnel offert par ces instruments pour un risque similaire et diversifier davantage le portefeuille obligataire du FRR tout en contribuant au développement de l'Union des marchés de capitaux en Europe.

Depuis la mise en place de son modèle de gestion basé sur le passif fin 2010, le FRR a contribué à créer une valeur supplémentaire par rapport au coût moyen de la dette de l'Etat français de 15,6 Md€, en hausse de 1,5 Md€ en 2025.

Le FRR est un établissement public administratif de l'Etat créé par la loi en 2001. Doté d'un Conseil de surveillance et d'un Directoire, il a pour mission de gérer les sommes qui lui ont été affectées afin de constituer des réserves destinées à contribuer à la pérennité des régimes de retraites.

Contact presse : 06.70.96.21.70 06.70.95.71.57

